



La raison de notre espérance

L'honneur dû aux pasteurs, aux anciens et aux diacres

Les pasteurs, les anciens et les diacres

« Nous croyons que les ministres de la Parole de Dieu, les anciens et les diacres doivent être élus en leurs fonctions par une élection légitime de l'Église, en invoquant le nom de Dieu et avec bon ordre, comme la Parole de Dieu l'enseigne. Chacun doit donc se garder de s'imposer par des moyens illégitimes. Il doit attendre le temps où il sera ainsi appelé par Dieu, afin qu'il ait le témoignage de sa vocation et qu'il soit certain et assuré qu'elle lui vient du Seigneur.

Quant aux ministres de la Parole, ils ont tous un même pouvoir et une même autorité, où qu'ils se trouvent, puisqu'ils sont tous ministres de Jésus-Christ, seul Évêque universel et seul Chef de l'Église.

De plus, afin que la sainte ordonnance de Dieu ne puisse être violée ou méprisée, nous disons que chacun doit tenir en haute estime les ministres de la Parole, les anciens et les diacres de l'Église, pour l'œuvre qu'ils accomplissent, et être en paix avec eux, sans murmure ni dispute, autant que possible. »

Confession de foi des Pays-Bas, article 31

1. Tenir en haute estime les hommes appelés par Dieu
2. Une ordonnance souvent violée ou méprisée
3. Pour quelle raison devons-nous les honorer?
4. Des limites à notre soumission
5. Des fruits et des bienfaits pour tous

1. Tenir en haute estime les hommes appelés par Dieu

L'article 31 de la Confession de foi des Pays-Bas se termine en mentionnant que nous devons tenir en estime les pasteurs, les anciens et les diacres que Jésus-Christ a donnés à son Église.

« De plus, afin que la sainte ordonnance de Dieu ne puisse être violée ou méprisée, nous disons que chacun doit tenir en haute estime les ministres de la Parole, les anciens et les diacres de l'Église » (art. 31).

Cette exhortation ne vient pas de nous, mais de la Parole de Dieu.

« Nous vous demandons, frères, d'avoir de la considération pour ceux qui travaillent parmi vous, qui vous dirigent dans le Seigneur et qui vous avertissent. Ayez pour eux la plus haute estime avec amour, à cause de leur œuvre » (1 Th 5.12-13).

En parlant d'Épaphrodite, Paul dit : « Recevez-le dans le Seigneur avec une joie entière et honorez de tels hommes » (Ph 2.29). La meilleure façon de les honorer consiste à nous soumettre de bon cœur à la direction spirituelle qu'ils donnent avec la Parole de Dieu. « Obéissez à vos conducteurs et soyez-leur soumis » (Hé 13.17). « De même, jeunes gens, soyez soumis aux anciens » (1 Pi 5.5).

La version originale de l'article 31 mentionnait seulement les pasteurs et les anciens, puisque c'est à eux que revient la responsabilité de proclamer la Parole, d'administrer les sacrements et de diriger l'Église. On peut cependant ajouter avec pertinence les diacres, qu'on doit tenir en aussi grande estime, car eux aussi viennent au nom du Christ lorsqu'ils aident ceux dans le besoin et qu'ils nous exhortent à servir les autres. « Car ceux qui ont bien exercé le diaconat s'acquièrent un rang honorable et une grande assurance dans la foi en Christ-Jésus » (1 Tm 3.13).

2. Une ordonnance souvent violée ou méprisée

Malheureusement, nous savons que cette ordonnance de Dieu est souvent violée ou méprisée. De nos jours, beaucoup de gens de notre société et même parfois au sein de l'Église ne tiennent certainement pas les pasteurs, les anciens et les diacres en haute estime. Des raisons peuvent expliquer cette attitude, par exemple lorsque certains commettent des abus d'autorité ou des scandales qui discréditent le ministère pastoral.

À l'époque de la Réformation, beaucoup de gens avaient perdu confiance dans les moines, les prêtres et les évêques, à cause de l'ignorance du clergé et de ses nombreux scandales sexuels et financiers. Réformer l'Église et ses ministères selon la Parole de Dieu s'avérait nécessaire, tout comme rappeler aux Églises réformées nouvellement établies que ceux qui servent dans un ministère particulier doivent être tenus en haute estime.

Toutefois, même quand les pasteurs s'acquittent bien de leurs responsabilités, le cœur humain rebelle et pécheur est peu porté à les honorer. Notre nature pécheresse, le monde autour de nous et le diable nous disent tous de ne pas nous soumettre à eux.

Le peuple d'Israël a murmuré contre Moïse et Aaron, non parce que c'étaient de mauvais dirigeants, mais parce qu'Israël n'a pas cru dans la promesse de Dieu (Nb 14.2). Tant de fois, Israël a méprisé et rejeté les prophètes de Dieu parce que le peuple ne voulait pas obéir à sa Parole (Jr 25.4; Né 9.26,30).

Nous devons faire attention à notre comportement et à nos attitudes envers les serviteurs que le Seigneur nous envoie, car nous devons aussi les honorer et nous soumettre à eux. Exprimons notre gratitude envers Dieu qui nous les a donnés pour notre bien.

3. Pour quelle raison devons-nous les honorer?

Pour quelle raison devons-nous honorer ceux qui servent dans un ministère officiel? L'article 31 précise que « *chacun doit tenir en haute estime les ministres de la Parole, les anciens et les diacres de l'Église, pour l'œuvre qu'ils accomplissent* ». Ils doivent être tenus en haute estime, non parce qu'ils détiendraient une supériorité morale sur les autres personnes, mais à cause du travail qu'ils sont appelés à accomplir.

C'est l'argument qui est présenté à répétition dans la Bible.

« *Souvenez-vous de vos conducteurs qui vous ont annoncé la parole de Dieu* » (Hé 13.7).

« *Obéissez à vos conducteurs et soyez-leur soumis. Car ils veillent au bien de vos âmes, dont ils devront rendre compte* » (Hé 13.17).

« *Nous vous demandons, frères, d'avoir de la considération pour ceux qui travaillent parmi vous, qui vous dirigent dans le Seigneur et qui vous avertissent. Ayez pour eux la plus haute estime avec amour, à cause de leur œuvre* » (1 Th 5.12-13).

« *Car ceux qui ont bien exercé le diaconat s'acquièrent un rang honorable* » (1 Tm 3.13).

« *Que les anciens qui président bien soient jugés dignes d'un double honneur, surtout ceux qui prennent de la peine à la prédication et à l'enseignement* » (1 Tm 5.17).

Ce double honneur se traduit par les honoraires qu'ils reçoivent pour leur travail.

On peut facilement s'attacher à un pasteur, à un ancien ou à un diacre à cause de sa belle personnalité, ou bien au contraire, on peut facilement rencontrer des difficultés avec lui à cause de ses faiblesses. Nos yeux ne devraient toutefois jamais être tournés vers les hommes que Dieu a établis, mais doivent demeurer fixés sur Jésus-Christ, qui a confié à ces hommes un travail important.

Quand un ancien vient faire une visite pastorale, ce n'est pas juste un individu qui se présente à la porte. C'est Jésus-Christ qui m'envoie cet ancien. Mon Sauveur connaît déjà toute ma vie et toutes mes pensées. Il a choisi de m'encourager ou de m'exhorter en se servant de cet ancien. Je suis donc appelé à le recevoir favorablement et à m'ouvrir à lui. Que j'aime cet ancien ou non n'est pas le critère décisif qui doit déterminer comment je reçois ce frère. Par la foi, je reçois les serviteurs que le Seigneur m'envoie.

Si les pasteurs, les anciens et les diacres sont dignes de cette estime, ce n'est pas à cause de leurs qualités personnelles, mais à cause de la fonction qu'ils exercent, puisqu'ils font leur travail au nom du Christ et que c'est le Christ lui-même qui les envoie. Leur travail se révèle ardu, mais tellement important. Aucun homme, par lui-même, ne suffit à la tâche.

Quelle valeur accordons-nous au culte d'adoration, à la prédication, aux études bibliques, aux visites pastorales ou à l'aide diaconale? Prions-nous pour nos pasteurs, nos anciens et nos diacres afin qu'ils

accomplissent leur travail avec distinction? Les encourageons-nous dans leur ministère? Apprécions-nous toute l'importance de leur travail pour le bien de nos âmes?

4. Des limites à notre soumission

Nous devons cependant poser certaines limites à l'obéissance aux pasteurs, aux anciens et aux diacres de l'Église. Le Seigneur ne nous demande jamais de montrer une soumission aveugle envers des hommes. Nous ne sommes pas tenus de suivre leur opinion s'ils nous demandent des choses contraires à la Parole de Dieu. S'ils recherchent le prestige personnel ou s'ils ne sont pas remplis de la Parole et de l'Esprit de Dieu, nous devons alors poser des questions et faire connaître nos soucis. Dans un tel cas, des procédures doivent être mises en place pour que ces serviteurs soient repris et corrigés. Si nous devons critiquer, cela doit demeurer des critiques constructives, dans l'amour, avec douceur et pour le bien-être de tous.

Quand nous prions régulièrement pour nos pasteurs, nos anciens et nos diacres, les critiques tendent à disparaître, d'autant plus que ces hommes reçoivent alors la force d'accomplir leurs tâches par les prières de l'Église. Parfois, leur travail peut nous déranger ou nous fâcher. Pourquoi cela arrive-t-il? Est-ce parce qu'ils ont commis des fautes ou parce qu'ils nous prêchent fidèlement la Parole de Dieu? Ils ne sont pas là pour plaire aux hommes, mais pour servir Dieu fidèlement. Paul ne cherchait pas à plaire aux hommes, mais désirait la faveur de Dieu en s'efforçant d'être un fidèle serviteur du Christ (Ga 1.10).

Le Seigneur ne nous demande donc pas de suivre toutes les instructions du pasteur ou des anciens. Il nous commande tout de même de faire preuve de beaucoup de respect envers les serviteurs qu'il a appelés, car ils devront rendre compte devant le grand Berger de la façon dont ils auront servi. Nous devrions « *être en paix avec eux, sans murmure ni dispute, autant que possible* » (art. 31). Nous devrions non seulement éviter de nous opposer à eux, mais autant que possible vivre en harmonie avec eux, nous soumettant de bon gré à leur autorité et à leur direction.

5. Des fruits et des bienfaits pour tous

Si nous agissons ainsi, nous en retirerons tous de grands bienfaits. « *Faites en sorte qu'ils puissent le faire [leur travail] avec joie et non en gémissant, ce qui ne serait pas à votre avantage* » (Hé 13.17). À l'inverse, lorsque les pasteurs, les anciens ou les diacres voient leur travail comme un fardeau du fait que nous résistons à la direction qu'ils veulent donner, nous n'en retirons aucun profit. Quand ils sont épuisés, ils n'ont plus la force émotive de servir les autres. Dieu appelle des bergers à diriger son Église selon la Parole de Dieu et il appelle son Église à suivre. Ils sont là pour prendre soin du troupeau et nous sommes là pour nous soumettre de bon cœur à leurs bons soins. Si nous agissons de la sorte, nous allons tous en tirer grand profit.

Quelle bénédiction pour l'Église quand le travail des sous-bergers devient une joie et non un fardeau! Notre attitude à leur égard déterminera en bonne partie si leur travail s'avère une bénédiction. Si nous prions pour eux, nous demanderons au Seigneur de les aider. En même temps, nous deviendrons ouverts à leur direction. Nous serons alors disposés à les recevoir avec joie quand ils nous

rendent visite. Nous recevrons leurs prédications et leurs enseignements comme de véritables bénédictions de Dieu. Nous les aiderons à aider les autres et nous serons pour eux une source de joie et d'encouragement. Le nom de Dieu qui a appelé ces hommes sera ainsi honoré et son Église sera abondamment bénie.

Paulin Bédard, pasteur

La raison de notre espérance, série d'études doctrinales sur la Confession de foi des Pays-Bas.

L'auteur est pasteur et directeur du site *Ressources chrétiennes*.

www.ressourceschretiennes.com



2021. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons.
Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))

Il est également interdit de reproduire la Confession des Pays-Bas dans son intégralité à des fins commerciales sans l'autorisation préalable des Éditions Kerygma. Ressources chrétiennes a obtenu cette permission dans le cadre de cette publication.